

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Orientation : Viticulture

1 an ou
2 ans

En contrat
d'apprentissage

1 an

En formation
continue ou contrat
pro

● Objectif métier

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole orientation Viticulture permet d'acquérir les compétences nécessaires à un futur **chef d'entreprise ou responsable d'exploitation** en prenant en compte les spécificités du territoire et terroir breton. Il prépare à exercer des responsabilités dans **tous types d'entreprises viti-vinicoles**. Enfin, il confère la capacité professionnelle agricole exigée pour bénéficier des aides accordées par l'Etat pour l'installation des jeunes agriculteurs de plus de 21 ans et de moins de 40 ans.

● Objectifs de la formation

- **Développer** une culture professionnelle en lien avec le vivant
- **Piloter** le système de production viticole
- **Gérer** le travail d'un vignoble en production tout au long de la saison à travers la maîtrise des travaux manuels et des travaux mécanisés
- **Réaliser** le vendanges et la transformation du raisin en vin à travers les différentes opérations de vinification
- **Porter** un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
- **Assurer** la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise viticole
- **Valoriser et commercialiser** les vins, négocier des nouveaux marchés

● Particularités du centre

- Echange et suivi en entreprise
- Plateaux techniques
- Parc paysager de 7 hectares

Taux de satisfaction



74 %

Taux d'obtention



100 %



● Contenu de la formation

- Pilotage stratégique de l'entreprise viticole
- Gestion, préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité
- Système et mode de conduite (conventionnel, agriculture biologique, biodynamie)
- Conception, conduite et valorisation des productions
- Organisation du travail, gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et comptable de l'entreprise viticole
- Marketing, distribution et commercialisation

● Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

● Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum
- **Contrat d'apprentissage** : Avoir entre 16 et 29 ans révolus
- **Contrat de professionnalisation** : Etre demandeur d'emploi pour les plus de 26 ans.
- **Formation continue** : Etre demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle.

● Rémunération

- **Contrat d'apprentissage** : En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et des années de contrat de l'apprenti.
- **Contrat de professionnalisation** : En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et du diplôme du salarié.
- **Formation continue** : Voir avec France Travail



Renseignements et inscriptions

02 97 24 34 46

apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

1. Prise de contact lors des portes ouvertes ou par téléphone
2. Entretien et test de positionnement
3. Etude du dossier

Lieu de formation

Centre de formation Kerplouz LaSalle

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

Apprentissage ou contrat pro : 800 heures au centre de formation sur 2 ans (Possibilité d'aménagement de parcours, nous consulter)

Contrat pro ou formation continue : 805 heures au centre de formation sur 1 an. 10 semaines minimum de stage

Validation

Présentation au diplôme de niveau 4

Attestation de compétences



Evaluation

Unités Capitalisables (UC)

Evaluation en situation professionnelle

Tarifs et Prise en charge

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Prise en charge par la Région Bretagne (dans le cadre de la Formation Continue)

Autres financements possibles (nous contacter)

Poursuite d'études possible

Brevet du Technicien Supérieur Agricole

